

Le reboisement après épicéa de sitka, un véritable enjeu de gestion forestière

Compte rendu de l'intervention de Laurent LE MERCIER, expert forestier, à l'occasion de l'Assemblée Générale du CETEF du MORBIHAN (Président, Monsieur de BRONAC de BOUGAINVILLE).

L'épicéa de sitka est une essence majeure de la production forestière en BRETAGNE, grâce aux investissements consentis par les producteurs forestiers, relayés par le Fond Forestier National. Elle le restera à moyen long terme à l'unique condition que le niveau qualitatif et quantitatif des reboisements le permette.

La réussite du reboisement est largement conditionnée par les modalités selon lesquelles la coupe de la futaie a été organisée. L'opération de récolte et de reboisement est donc unique, elle doit être réfléchie de manière globale, caractérisant donc un enjeu de gestion forestière, bien au-delà des aspects strictement économiques.

L'origine des futaies résineuses que nous récoltons actuellement provient du boisement de terres agricoles en déprise, ou du reboisement de peuplements forestiers de productivité médiocre ou non conforme aux critères de qualité de production définis à l'époque. Dans ce dernier cas, le reboisement s'est le plus souvent accompagné de travaux lourds visant à araser le peuplement préexistant, favorisant la mécanisation des interventions.

La régénération naturelle des futaies d'épicéa de sitka en est encore à ces balbutiements, quelques chantiers références existent, le plus souvent sur des futaies âgées de plus de 45 ans, généralement à l'intérieur de massifs forestiers d'importance. La règle générale est donc le reboisement, la plantation, c'est-à-dire la réintroduction artificielle de plants, conformément aux itinéraires techniques suivants :

I - La préparation des terrains

3 techniques de préparation sont généralement constatées :

1) Reboisement avec rangement des rémanents d'exploitation, sans travail de sol.

La qualité des travaux de rangement des rémanents est directement liée :

- A l'outil utilisé et à la période d'intervention
- A la nature des stations.

⇒ Lorsque l'outil est un débusqueur (tracteur à roues) utilisé pour le débardage, muni d'un râteau directement fixé à l'avant de la machine, la circulation des engins sur la parcelle est importante en raison du volume tout aussi important des rémanents à ranger. Il en résulte très généralement un compactage du sol éminemment préjudiciable à la reprise des plants. Ce compactage s'illustre généralement par l'apparition du jonc dans les secteurs faiblement humides à humides.

Ce type d'outil a traditionnellement été utilisé pour les mise en andains après coupe de futaies résineuses de pin maritime, ces peuplements présentant une densité (nombre de souches / ha) généralement nettement moindre qu'en futaie résineuse d'épicéa de sitka, conditionnant donc et souvent, une meilleure qualité d'intervention.

Compte tenu des risques de la méthode, cet outil devrait être proscrit pour le traitement des rémanents après futaie résineuse à forte densité.

⇒ Le rangement des rémanents peut être réalisé au moyen d'une pelle sur chenille. Dans ce cas et grâce au travail au moyen d'un « râteau » fixé en bout de flèche, la circulation sur la parcelle est restreinte, limitant de fait le compactage, conduisant souvent par l'effet râteau à une légère scarification du sol entre les souches. Les rémanents sont donc « peignés » et non poussés.

L'intervention de ce type de matériel est à préconiser. Le travail au moyen d'un godet de terrassement est parfois mis en œuvre, à la condition que les dents du godet soient de bonne longueur, l'outil reste toutefois inadapté et demande un très grand soin de la part de l'opérateur pour éviter de disposer dans les andains la couche organique superficielle du sol (humus).

2) Reboisement avec dessouchage intégral.

Ce travail est réalisé au moyen d'une pelle utilisant en bout de flèche une dent de dessouchage qui extrait les systèmes racinaires par fragments, en laissant une proportion significative en terre. Cette technique nécessite un second passage du même engin, avec cette fois un râteau selon modalités équivalentes à celles-ci-avant mentionnées. Cette technique est à proscrire sur les terrains humides.

Elle présente l'avantage de la possibilité d'un travail de sol avant plantation, et surtout de la mécanisation des entretiens, notamment par girobroyage, généralement impossible en terrain non dessouché.

Le principal reproche formulé à cet itinéraire technique est son coût d'investissement, même si l'expérience montre au bout de plusieurs années qu'il est aisément amorti par une moins-value sur les travaux d'entretien qui peuvent être mécanisés.

L'intervention est toutefois lourde, nécessitant une analyse préalable du milieu, et une époque optimale d'intervention par conditions de sol ressuyé.

3) Reboisement avec dessouchage partiel et travail de sol localisé.

Cette méthode a pu être utilisée après la tempête de 1987 pour favoriser l'accès aux parcelles. Elle semble retrouver tout son intérêt en raison de l'accroissement du coût des travaux lié au prix de l'énergie, et de l'émergence de techniques de préparation localisée du sol. L'engin mis en œuvre est une pelle sur chenilles équipée des mêmes outils que pour le dessouchage, à la différence que le dessouchage n'intervient que sur des cloisonnements espacés de 15 à 20 m, facilitant donc l'entretien des périmètres de parcelles et des cloisonnements.

L'organisation du chantier, sens des andains, accès, est primordiale à la rationalisation des interventions à suivre.

II - La mise en place des plants

En l'absence de travail de sol (cas n° 1 ci-dessus), la mise en place doit s'organiser sur potets piochés, c'est-à-dire sur travail localisé du sol réalisé par l'opérateur de plantation, au moyen d'une pioche forestière. Evidemment, le travail est d'autant plus pénible que le sol est compacté, la qualité du travail s'en ressent donc inévitablement. Il sera même, pour le propriétaire Maître d'ouvrage, difficile d'exiger une parfaite qualité de plantation, si les terrains proposés à l'entreprise sont lourdement compactés. Il deviendra de plus en plus difficile de trouver des entreprises de plantation qualifiées pour réaliser ce type de prestation.

II - Le choix des essences

Dans bien des cas, la reconduction de l'épicéa de sitka constitue un choix « par défaut » en raison de la faible appétence que représente cette essence pour les cervidés et des surcoûts souvent économiquement insupportables que les protections génèrent.

Assurément, la productivité des stations après une première génération d'épicéa de sitka sera altérée dans des proportions que nous ignorons actuellement, qui nécessiteront très probablement des compléments en amendement ou fertilisation.

A noter que la solution du dessouchage est annoncée comme facteur limitant de la propagation aux jeunes plantations des champignons lignivores que sont fomes et phéole et que la technique limite en outre, comme cela est du reste constaté, la virulence des attaques d'hylobe.

Des substitutions d'essences peuvent s'envisager sur les meilleures stations c'est-à-dire sur sol filtrant profond en douglas, voire mélèze hybride, avec le cas échéant la mise en place de dispositifs de protection contre les dégâts de cervidés.

⇒ Une analyse sérieuse et préalable des stations, de leurs contraintes est indispensable.

L'introduction de feuillus peut s'envisager, sous les réserves précédemment évoquées, tenant compte en outre d'une plus grande exigence de ces essences vis-à-vis des qualités de la station raison pour laquelle l'introduction doit être envisagée avec prudence, ou à titre d'essai, rideau paysager, bandes pare-feux etc ... et sur des surfaces limitées. Les principales essences feuillues utilisées en substitution de l'épicéa de sitka sont hêtre, chêne rouge, chêne rouvre et châtaignier.

Le pin maritime est une essence parfois utilisée, sur stations où l'épicéa de sitka a démontré ses limites d'adaptation, comme ce peut être le cas sur des stations à molinie (exemple : station C7 - Catalogue du Centre Ouest Bretagne - CRPF 2010). Installé sur semis en ligne, les quelques parcelles que nous connaissons donnent à ce jour des résultats satisfaisants, compte tenu bien sûr de la grande frugalité de l'essence.

Le peuplier (même les clones les plus rustiques), sauf exception, sont à éviter, en raison parfois de modifications importantes de stations suite à une génération d'épicéa de sitka, liées à l'engorgement et à l'acidité des sols. Un reboisement en peuplier peut à l'extrême affranchir le propriétaire de ses obligations réglementaires de reboisement, il ne garantit pas un avenir productif pour la parcelle.

Les mélanges d'essences doivent être favorisés sur les surfaces significatives au moins équivalentes à 2,50 ha, à la condition que l'essence objective soit clairement choisie, qui représentera au moins les 2/3 du nombre total de plants installés.

Les densités : même si une forte densité constitue un surcoût d'investissement, le choix de cette option est justifié en raison de :

- La possibilité de perte d'un certain nombre de plants avant d'engager des regarnis souvent coûteux.
- La fermeture de la plantation qui intervient d'autant plus vite et qui permet donc un gain sur travaux d'entretien.
- La meilleure conformation des tiges (rectitude, branchaison, cylindricité).

Enfin, il est très probable que le marché des petits bois, à échéance de la première éclaircie, soit favorable, constituant une recette intermédiaire non négligeable pour le producteur.

III - Les entretiens de plantation

Les entretiens sont indispensables à l'affranchissement des plantations de la végétation concurrente, herbacée et semi-ligneuse.

Après dessouchage et travail de sol, il est possible que le premier entretien puisse être évité.

La concurrence la plus dynamique est celle exercée par le genêt qui constitue également un allié par la protection mécanique qu'il permet (également physiologique vis-à-vis de l'ensoleillement et des vents) mais également par son pouvoir à fixer l'azote atmosphérique (famille des légumineuses).

L'ajonc et la bruyère peuvent constituer des éléments bloquant au développement de la croissance des arbres. La réimplantation de ces espèces végétales sera contrariée par la réalisation de travaux de sol.

D'une manière générale, on considère qu'au minimum 3 entretiens sont nécessaires à l'affranchissement des plantations, ils devront être le plus souvent complétés par un nettoyage complémentaire à n+5.

L'affranchissement des plants de la concurrence herbacée sera d'autant plus rapide que les conditions de leur mise en place auront été bonnes, permettant une économie sur le montant des travaux d'entretien, et donc une certaine « récupération » de l'investissement initial consenti (préparation et plantation).

SYNTHESE

Quelle que soit l'essence, quel que soit le peuplement, la régénération est un acte essentiel de la gestion forestière, elle s'analyse et s'organise en une seule opération qui intègre toute la période comprise entre l'engagement de l'exploitation forestière, jusqu'à l'affranchissement de la régénération soit une période de 5 à 8 ans.

Fait à ROSTRENEN
Le 21 mai 2012-05-22

Laurent LE MERCIER
Adhérent du Syndicat des Propriétaires Forestiers du Morbihan
06.62.08.25.11

